



Club Français du Braque Allemand

Association agréée par le Ministère de l'Agriculture et affiliée à la Société Centrale Canine

www.braqueallemand-cfba.com

Réunion de comité du Club Français du Braque Allemand, le 2 juin 2018 à Morangis (91)

La séance est ouverte à 10h 15, secrétaire de séance Aurélie Pierre pour cette 1ere partie

Présents : Jean-Claude BONNIN - Alain COMMERGAT - Bruno CRETINON- Albert MANGUINE - Olivier MICHEL - Jean-Claude MIGNOT- Michel PEYRAUBE - Aurélie PIERRE - Dominique VESSELLA - Gérard WOLTERS.

Excusés : Jean Gilbert BONHOMME- Fabienne D'ANGELO- Isabelle GILLES – Henri-David GUIGNARD - Jean-Jacques MARTEL- Lydie VOLLETTE.

Le doyen, Albert MANGUINE, ouvre la réunion. Celui-ci félicite les nouveaux élus et remercie les présents en notant une certaine chaleur et envie d'aller de l'avant, la pression des résultats de vote étant tombée.

Il fait appel à candidature pour la Présidence.

Une seule personne lève la main : Dominique VESSELLA.

Le président demande si l'on vote à bulletin secret : Gérard WOLTERS lève la main.

Résultat des votes :

Abstention : 1 - Pour : 9 - Dominique VESSELLA, par conséquent est élue à la majorité.

D. VESSELLA, poursuit donc la réunion, après avoir remercié A MANGUINE de son efficacité dans ce rôle ingrat.

En préambule, D. VESSELLA rappelle que son souhait est que l'équipe ne se déchire pas, que tous les membres travaillent ensemble dans la poursuite de ce qui a été commencé et œuvrent à l'amélioration de certains points.

Elle aborde un point de l'A.G. et déclare que la probité et le travail pour la partie passation des écritures de Monsieur Wolters n'ont jamais été remis en cause.

Elle précise que Me Malard n'a jamais dit dans ses propos de ne plus rembourser les frais du comité, mais a voulu attirer l'attention sur un point manquant dans notre règlement intérieur (point qui figurait bien sur les premiers statuts du club, et non mentionné sur ceux « revisités »)

Le reproche principal concerne la sonnette d'alarme qui n'a pas été tirée à temps pour la trésorerie, et qu'il est également surprenant que les vérificateurs aux comptes des années précédentes n'aient pas jugé utile de le mentionner dans leur rapport annuel.

Gérard Wolters affirme avoir alerté dès les premières années sans plus de retombées, et que, en plus pour cette année 2018 le championnat du monde a continué à plomber les comptes. Le comité concède que le Club Français se devait d'être représenté dignement, ce qui a été le cas.

Point N° 2 : élections du Bureau.

Vices-présidents : Votes à main levée, à l'unanimité 10 Voix.

1 er vice-président : Jean Claude MIGNOT

2 ème vice-président : Bruno CRETINON

Trésorier : Par vote à bulletin secret : Olivier MICHEL

Abstention 1, Voix pour 9. Elu à la majorité

Trésorier adjoint : Par vote à bulletin secret : Aurélie PIERRE

Abstention 1, Voix pour 9. Elue à la majorité.

Secrétaire général : Par vote à bulletin secret : Albert MANGUINE
Abstentions 2, Voix pour 8. Elu à la majorité.

Secrétaire général adjoint : 2 candidats : Par vote à bulletin secret
Michel PEYRAUBE, Voix 5, élu à la majorité
Alain COMMERNAT, Voix 3
Abstentions : 2

La Présidente donne ensuite la parole à A. Manguine, Secrétaire Général élu.
Celui-ci remercie Aurélie Pierre d'avoir bien voulu accepter de commencer les travaux.

Point N° 3 : Désignation des Présidents de commissions :

La Présidente est membre de droit de toutes les commissions.

Le nombre de commission a été revue à la baisse. Il pourra être crée par le Président de chaque commission une sous commission si nécessaire.

Les Présidents des commissions feront leur PV et les transmettront à la Présidente ainsi qu'au Secrétaire Général pour approbation, et avant avis du comité.

Chaque Président de commission formera son équipe. Toutes les commissions sont ouvertes à tous les élus et pourront faire appel à des consultants extérieurs, dont les connaissances cynophiles ou l'expérience ne sont plus à prouver. Le choix finalisé ainsi que les attributions des travaux de chacun sera communiqué à la Présidente pour approbation, avant avis du comité.

Chaque Président de commission est chargé de récupérer les dossiers et archives auprès de leurs anciens collègues.

° Commission Travail : J-C Mignot.
Composition : en attente

° Commission Standard : B. Cretinon
Composition : en attente

° Commission Elevage : D. Vessella
Composition : en attente

Avec la création d'une sous commission Santé/fichiers Génétiques : G. Wolters
Composition : en attente

° Commission Communication/Publications : A. Manguine
Avec la création d'une sous commission sponsoring
Composition : en attente

° Commission Juridique : M. Peyraube
Composition : en attente

° Commission Correspondants : H-D Guignard
*Groupe relations/adhérents et extérieurs : en attente

Point N°4 : Questions Diverses.

° Changement adresse : Le Siege social sera établi à l'adresse de la Présidente.
Le comité autorise le changement de la domiciliation bancaire et donne les pouvoirs à la Présidente et au Trésorier pour les actes administratifs, juridiques ou financiers courants.

° G. Wolters fait un rapide état de la trésorerie qui est à ce jour d'environ 1 000 € de disponibles,
. que quelques factures affairant à la dernière N. E restent à régler,

. que les diplômes et trophées sont commandés chez Trophée sport, et qu'il reste des factures en cours à recevoir et à régler qui viendront s'imputer sur la maigre trésorerie,
. que le compte LABOGENA devrait être à zéro, mais n'y est pas, G. Wolters se charge d'en suivre l'évolution.

A la question « combien reste t'il de cotisations à rentrer pour l'année 2018 »,
il répond environ 5 000 € .

Le comité prend acte et note qu'il reste, entre autres, l'annuaire et la revue à concevoir pour respecter les engagements pris par l'ancien comité vis à vis des adhérents, et qu'en conséquence, si nous engageons ces dépenses, nous allons devoir puiser dans les réserves pour équilibrer le budget au mieux.

La Réserve financière à ce jour est de 60 000 €. Les adhésions et le sponsoring sont les seules sources de rentrées d'argent. H D Guignard devra rapidement prendre contact avec l'ensemble des correspondants pour leur faire part des difficultés actuelles et les motiver à rechercher des adhérents.

Question de GW : comment fait-on pour cloturer les comptes 2017 ?

R : Il semblerait que les comptes aient été approuvés à l'Assemblée Générale et que le report à nouveau pourrait être effectué, nous attendons la communication du PV de l'AG par l'ancienne Secrétaire Générale, pour confirmation des votes.

La Présidente et le Trésorier contacteront l'expert comptable, Alexandre JOUVENSAL chef de GCL bergerac, pour le lui préciser, et lui enverront les courriers nécessaires pour l'informer des changements ainsi qu'une demande pour établir une situation comptable arrêtée au 31 Mai 2018, puis lui communiquerons les coordonnées de son collègue choisi pour prendre sa suite.

° Le comité donne mandat à Michel CLEMENTE pour récupérer et dispatcher la totalité du matériel, trophées, publications et autres, entreposés chez I. Gilles, qu'elle ne souhaite plus détenir. Un mail va être adressé aux deux intéressés pour qu'ils conviennent de la date d'enlèvement et du volume du camion à prévoir. A noter, que M. Clémente assure ce service gratuitement.

° Il est convenu de conserver le système de conférence téléphonique dont l'abonnement a été payé pour l'année en cours, en envisageant une option enregistrement.

° Exposition spéciale au Game Fair, engagement pris par certains d'être présents pour aider Me Malard correspondant local, Bruno Créton demande de prévoir d'amener des anciennes revues ou annuaires .

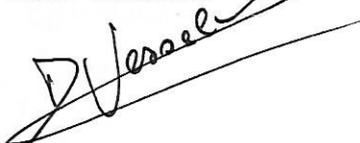
° Anthony MERLE DES ISLES a contacté H Guignard, il souhaite que le Braque Allemand s'associe pour un TAN dans sa région avec le club du setter. Un accord de principe est donné si la date et le lieu ne sont pas en concurrence avec les prévisions du club dans ce secteur.

° TAN Isère : B. Cretinon propose de nommer Daniel JUIF déjà juge TAN pour le setter et Eric SUCILLON pour juger les TAN Braques Allemand. Accord de principe, sous la condition qu'ils soient adhérents.

° Régularisation des dossiers en cours : Régis TOULET et Bernard GARCIA, la Présidente se charge de les adresser rapidement à la Société Centrale Canine.

La séance est levée à 13 heures.

La Présidente



Le Secrétaire Général

